

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 1/13

Date d'impression : 31.05.2023

Révision: 31.05.2023

Numéro de version 6.06 (remplace la version 6.05)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** fluorure de sodium

· **Code du produit:** 1675

· **No CAS:**
7681-49-4

· **Numéro CE:**
231-667-8

· **Numéro index:**
009-004-00-7

· **Numéro d'enregistrement** 01-2119539420-47-XXXX

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

· **Secteur d'utilisation**

SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 Fabrication de substances chimiques fines

SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment

SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements

· **Catégorie du produit**

PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques

PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC19 Intermédiaire

PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

· **Catégorie de processus**

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC6 Opérations de calandrage.

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

(suite page 2)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 1)

- PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
- PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
- PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
- PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
- PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
- PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
- PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC2 Formulation dans un mélange
 - ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 - ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 - ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
 - ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)
 - **Catégorie de l'article AC5** Tissus, textile et habillement
 - **Emploi de la substance / de la préparation** Substances chimiques de laboratoire
 - **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Producteur/fournisseur:**
PANREAC QUIMICA S.L.U. Tel. (+34) 937 489 400
C/Garraf 2 Fax. (+34) 937 489 401
Polígono Pla de la Bruguera e-mail: product.safety@itwreagents.com
E-08211 Castellar del Vallès (Barcelona)
 - **Service chargé des renseignements:** email: product.safety@panreac.com
 - **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Numéro unique d'appel téléphonique d'urgence: 112 (UE)
Tel.: (+34) 937 489 499

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Acute Tox. 3 H301 Toxique en cas d'ingestion.
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS06

- **Mention d'avertissement** Danger

(suite page 3)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 2)

- **Mentions de danger**
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- **Indications complémentaires:**
EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.1 Substances**
- **No CAS Désignation**
7681-49-4 fluorure de sodium
- **Code(s) d'identification**
- **Numéro CE:** 231-667-8
- **Numéro index:** 009-004-00-7

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:**
Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.
Envoyer immédiatement chercher un médecin.
- **Après inhalation:**
Veiller à l'apport d'air frais.
Envoyer immédiatement chercher un médecin.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
Envoyer immédiatement chercher un médecin.
Enduire immédiatement d'une solution de gluconate de calcium ou d'un gel au gluconate de calcium.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:** Envoyer immédiatement chercher un médecin.
- **Après ingestion:**
Laxatif : Sodium sulfate (1 cuillère à soupe/1/4 l d'eau).
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 4)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 3)

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Fluorure d'hydrogène (HF)
Non combustible.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Eviter la formation de poussière.
Porter un appareil de protection respiratoire.
Eviter le contact avec la substance.
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Eviter la formation de poussière.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Nettoyer.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Eviter la formation de poussière.
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas inflammable.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Prévoir des sols résistant aux solutions alcalines.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des acides.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
L'emballage ne doit être ouvert que sous aspiration locale.
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.
- **Température de stockage recommandée:** Température ambiante
- **Classe de stockage:** 6.1 D
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

7681-49-4 fluorure de sodium

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Nettoyer le vêtement souillé en aspirant; ne pas souffler, ni broser.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Filtre provisoire:

Filtre combiné B-P3

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire nécessaire en cas de formation de poussières.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,11$ mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

· **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,11$ mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

FR

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales
- État physique: Solide
- Couleur: Blanc
- Odeur: Inodore
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- Point de fusion/point de congélation: 993 °C
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 1.704 °C
- Inflammabilité: Non déterminé.
Non applicable.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion
- Inférieure: Non déterminé.
- Supérieure: Non déterminé.
- Point d'éclair: Non applicable.
- Température de décomposition: Non déterminé.
- pH: 10,2
- Viscosité:
- Viscosité cinématique: Non applicable.
- Dynamique: Non applicable.
- Solubilité
- l'eau à 20 °C: 42 g/l
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Non déterminé.
- Pression de vapeur à 1077 °C: 1 hPa
- Densité et/ou densité relative
- Densité à 20 °C: 2,79 g/cm³
- Densité relative: Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non applicable.
- Caractéristiques des particules: Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

- Aspect:
- Forme: Cristalline
- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité
- Température d'inflammation: Non déterminé.
- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.
- Masse moléculaire: 41,99 g/mol
- Changement d'état
- Taux d'évaporation: Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

- Substances et mélanges explosibles: néant
- Gaz inflammables: néant
- Aérosols: néant
- Gaz comburants: néant
- Gaz sous pression: néant

(suite page 7)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 6)

- | | |
|--|-------|
| · Liquides inflammables | néant |
| · Matières solides inflammables | néant |
| · Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| · Liquides pyrophoriques | néant |
| · Matières solides pyrophoriques | néant |
| · Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| · Liquides comburants | néant |
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Fluorure d'hydrogène
- **Indications complémentaires:**
Incompatible avec:
verre

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Toxique en cas d'ingestion.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Composant	Type	Valeur	Espèce
-----------	------	--------	--------

Oral	LD50	52 mg/kg	(rat)
------	------	----------	-------

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque des plaies cicatrisant difficilement.
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Fortes irritations.
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **En cas d'inhalation** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 7)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien** la substance n'est pas comprise

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

EC50	249 mg/l (Algae)
	231 mg/l (Bakterien)
	660 mg/l (fish)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|----------------------------|
| · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | UN1690 |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT | Sodium fluoride, solid |
| · ADR | FLUORURE DE SODIUM, SOLIDE |

(suite page 9)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 8)

· IMDG	SODIUM FLUORIDE, SOLID, MARINE POLLUTANT
· IATA	SODIUM FLUORIDE, SOLID

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT**



· **Classe**
· **Label**

6.1 Matières toxiques.
6.1

· **ADR**



· **Classe**
· **Étiquette**

6.1 (T5) Matières toxiques.
6.1

· **IMDG**



· **Class**
· **Label**

6.1 Matières toxiques.
6.1

· **IATA**



· **Class**
· **Label**

6.1 Matières toxiques.
6.1

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **DOT, ADR, IMDG, IATA**

III

· **14.5 Dangers pour l'environnement**

· **Marine Pollutant:**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières toxiques.

· **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):**

60

· **No EMS:**

F-A,S-A

· **Stowage Category**

A

· **Segregation Code**

SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

(suite page 10)

FR

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 9)

· Indications complémentaires de transport:	
· DOT	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 100 kg On cargo aircraft only: 200 kg
· Hazardous substance:	1000 lbs, 454 kg
· Remarks:	Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5 kg
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 g
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5 kg
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1690 FLUORURE DE SODIUM, SOLIDE, 6.1, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- Catégorie SEVESO H2 TOXICITÉ AIGUË
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
la substance n'est pas comprise
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
la substance n'est pas comprise
- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT
la substance n'est pas comprise
- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues la substance n'est pas comprise
- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
la substance n'est pas comprise
- Prescriptions nationales:
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
la substance n'est pas comprise

(suite page 11)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 10)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Date de la version précédente:** 01.07.2021

- **Numéro de la version précédente:** 6.05

- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Annexe: Scénario d'exposition

- **Désignation brève du scénario d'exposition**

Formulation and packing/repacking of substances and mixtures

- **Secteur d'utilisation**

SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 Fabrication de substances chimiques fines

SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment

SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements

SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

- **Catégorie du produit**

PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques

PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC19 Intermédiaire

PC20 Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

- **Catégorie du procédé**

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

(suite page 12)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 11)

- PROC6 Opérations de calandrage.
- PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
- PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
- PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
- PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
- PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
- PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
- PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
- PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
- PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
- **Catégorie de l'article AC5** Tissus, textile et habillement
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
- ERC2 Formulation dans un mélange
- ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
- ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
- ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
- ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
- **Paramètres physiques**
- **Etat physique** Solide
- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.
- **Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité** ≤ 1 tonnes par jour
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
Eviter le contact avec les yeux.
Eviter le contact avec la peau.
Utilisation intérieure.
Utilisation extérieure.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures techniques de protection** Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
- **Mesures personnelles de protection**
Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux.

(suite page 13)

Nom du produit: fluorure de sodium

(suite de la page 12)

Lunettes de protection hermétiques

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Mesures pour la protection du consommateur** Assurer un marquage suffisant.
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
- **Procédés d'élimination**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.